

JOURNÉE DES EMPLOYEURS 2014

Préserver les atouts de la Suisse

Le marché suisse du travail – un modèle de réussite qui a de l'avenir?: tel est le titre sous lequel s'est tenue à Lausanne la JOURNÉE DES EMPLOYEURS 2014. A la suite du président de l'Union patronale suisse Valentin Vogt, le Conseiller fédéral Johann Schneider-Ammann, orateur invité, a prononcé un exposé où il a souligné la nécessité de préserver les atouts comparatifs du pays et de soigner notre partenariat social. **Par René Pfister**

Pourquoi le marché suisse du travail fonctionne-t-il si bien? A quelles conditions peut-il rester à l'avenir un modèle de réussite? Ces deux questions ont été au cœur de la JOURNÉE DES EMPLOYEURS 2014 qui s'est tenue à Lausanne en présence de plus de 160 invités. Des réponses convaincantes leur ont été apportées par le président de l'Union patronale suisse Valentin Vogt et par l'orateur invité: le Conseiller fédéral Johann N. Schneider-Ammann.

Dans son état des lieux, Valentin Vogt a commencé par signaler que les perspectives conjoncturelles demeurent dans l'ensemble modérément encourageantes pour la Suisse. Mais il a aussi évoqué une montée d'une série de risques qu'il est difficile d'évaluer avec précision. Il s'est étendu sur les thèmes de la mise en œuvre de l'initiative sur l'immigration de masse dans l'optique patronale, des indispensables réformes des assurances sociales, ainsi que du partenariat social (voir les extraits de son exposé en page 44).

Schneider-Ammann: le succès implique la responsabilité

Le Conseiller fédéral Schneider-Ammann a entretenu son auditoire des conditions-cadre qui assurent le succès de l'économie suisse. En font partie un marché du travail libéral, la sécurité juridique, de bonnes infrastructures, l'offre culturelle et une formation de qualité, ainsi qu'un système fiscal avantageux. Ces facteurs, a souligné M. Schneider-Ammann, créent le climat propice aux investissements que connaît la Suisse et sont le fondement de la prospérité, du plein emploi et de la sécurité dont jouit notre pays. La place industrielle et intellectuelle suisse, a encore souligné



Photo: Danièle Baumann

L'orateur invité lors de son allocution: le Conseiller fédéral Johann Schneider-Ammann

le ministre de l'économie et de la formation, est fondée sur la libre entreprise. Mais son succès implique aussi le sens des responsabilités, un esprit de droiture et l'aptitude au compromis. Le Conseil fédéral a exhorté les partenaires sociaux et les partis à ne pas déséquilibrer notre système par des initiatives qui pourraient avoir des conséquences fâcheuses, comme l'initiative Ecopop ou l'initiative pour un revenu de base inconditionnel.

Un engagement plus marqué aussi pour le partenariat social

Pour que la Suisse demeure performante à l'avenir, a poursuivi M. Schneider-Ammann, elle doit aussi faire preuve de volonté et maîtriser toute une série de défis. Et le ministre de mettre l'accent, à ce propos, sur trois éléments. La nécessité, tout d'abord, d'un engagement plus affirmé du côté des entrepreneurs. Lesquels sont aussi invités à assumer leurs responsabilités sociales

et politiques, le Conseiller fédéral pointant une perte de confiance de plus en plus sensible dans la population. Avec le risque qu'une aggravation de cette perte de confiance à l'égard de l'économie finisse par renforcer la tendance à la prolifération de réglementations inutiles.

Le deuxième point soulevé par M. Schneider-Ammann était celui des défis posés par l'initiative sur l'immigration de masse. Le ministre a défendu à ce propos la ligne stricte du Conseil fédéral, en expliquant que la marge de manœuvre disponible pour la mise en œuvre n'est pas interprétable à souhait. Il s'agit d'une part de respecter la décision du peuple et d'autre part de ne pas mettre en péril nos accords bilatéraux avec l'UE. C'est une voie ardue, a admis M. Schneider-Ammann, mais même dans les difficultés, il est toujours possible de trouver des solutions.

Troisièmement, le Conseiller fédéral a insisté sur l'importance du partenariat social pour notre pays. Celui-ci est en effet indissociable d'un marché du travail libéral performant – et se doit donc d'être cultivé avec soin et sur une base de confiance par les parties prenantes. Dans ce contexte, a souligné le ministre, les employeurs ont également leur rôle à jouer en prenant réellement au sérieux certains besoins comme le maintien en emploi des travailleurs âgés ou la compatibilité famille-travail. A cet égard, a-t-il conclu, bien plus que des opérations de marketing politique, il faut des actes concrets. ■